

Dossier COL

S3 Inter régionales/TR

15 avril 2023

Vannes

Vannes Trampoline Golfe Morbihan ucknef, la Ville de Vannes et le Comité Régional Bretagne de la Fédération Française de Gymnastique sont heureux de vous accueillir à Vannes.

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés 2022-2023 pour les clubs affiliés des Comités Régionaux FFG Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Ile-de-France, Hauts de France.

Elle est sélective pour les Championnats de France Fillières Fédérale, Performance et Elite.

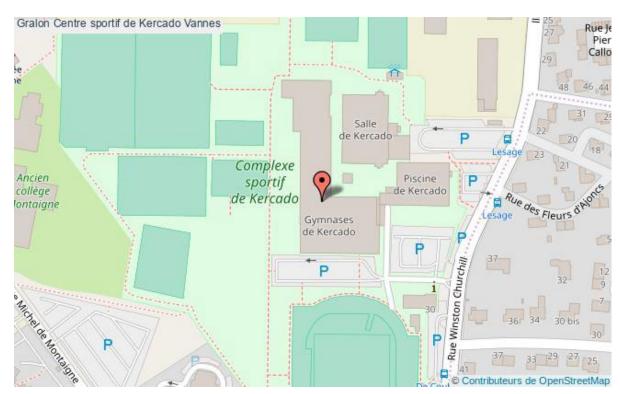
Cette compétition se déroulera conformément aux Règlements techniques 2021-2022 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions : - Date et lieu de la compétition - Modalités d'engagement - Informations techniques diverses. - Accueil - Restauration - Accréditations

15 avril 2023 - Vannes

Complexe Sportif de Kercado Salle Spé Gym/Trampo / A.LeFloch 28, rue Winston Churchill - 56000 VANNES





PARKING en face du stade d'athlétisme

Contact COL

- Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à :
- MOREL Fanny CTS Bretagne 06 77 04 23 18 morelfanny.ffgym@free.fr
- LE GALLO Maxime responsable technique de régional de la discipline + organisateur 06 85 57 94 40 - legallomax@orange.fr
 - Avant et pendant la manifestation

VANNES TRAMPOLINE GOLFE MORBIHAN UCK NEF

Nom contact: LE GALLO Max – responsable technique de régional de la discipline + organisateur – 06 85 57 94 40 - legallomax@orange.fr



Accueil

- > Accueil:
 - L'accueil des clubs se fera le 15 avril à partir de 12h00

Lors de cet accueil, toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour, seront transmises aux Responsables des Clubs.

Hébergement

> Hébergement : Informer Max le gallo en cas de besoin

Restauration

Un espace de petite restauration sera ouvert pendant toute la durée de la compétition



Billetterie, Badges

> Pas d'accréditation pour l'entrée dans la Salle de Compétition

Entrée gratuite pour tous



Date de forclusion: Lundi 5 avril 2023

Engagements des gymnastes :

Les gymnastes doivent être engagés via engagym avant le 5 avril (23h59).

Tarifs

Performance: 22,00 euros par gymnaste

Elite: 37,60 euros par gymnaste

Synchro Perf: 26,00 euros par synchro Synchro Elite: 36,80 euros par synchro

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer :

- Par chèque :

à libeller à : "Comité Régional Gymnastique De Bretagne »

et à adresser à :

- " Comité Régional Gymnastique de Bretagne 4 allée Marie Berhaut 35000 Rennes
- Ou par virement aux coordonnées bancaires suivantes (RIB joint) :

15589 35174 04041290840 89

- Ou par carte bancaire directement sur l'interface engagym du site internet de la fédération

Forfaits:

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à fanny.morel@ffgym.fr en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraineur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificat médical Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat Médical Elite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr.

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été envoyé à la FFGYM doivent fournir ce certificat sur le site de la compétition sans quoi ne seront pas autorisés à concourir.

Accès plateau de compétition:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.